



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 09 / 02 / 2026 à 00:27

Date de publication : samedi 7 juin 2025 à 03:20

Type : Constitution SAS

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par ASSP en date du 07/05/2025, il a été constitué une SAS à capital variable dénommée :

ORISHA COCKTAILS BAR

Sigle : OCB **Siège social** : 12 rue Philippe Gonnard 69001 LYON 01 **Capital minimum** : 100 € **Capital souscrit** : 100 € **Capital maximum** : 100000 € **Objet social** : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'exploitation d'un bar à cocktails ;
- La vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées ;
- La création, la distribution et la commercialisation de produits dérivés liés au bar et à son univers ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social.

Président : M Possible Nwabueze Prince demeurant 12 rue Philippe Gonnard 69001 LYON 01 élu pour une durée de Illimitée. **Directeur Général** : M Zabo Martial demeurant 5 rue Pizay Bat A 69001 LYON 01 **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Toute cession d'actions, y compris entre associés, est soumise à l'agrément préalable de l'autre associé.

En cas de projet de cession à un tiers, l'autre

associé dispose d'un droit de préemption pour racheter les actions au même prix et conditions.

Le refus d'agrément doit être motivé et notifié par écrit dans les 30 jours. À défaut, l'agrément est réputé acquis. **Durée : 99** ans à compter de son immatriculation au RCS de LYON.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/2f66b783-e01f-41d8-a4e7-b8b9ba276264-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex